

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2026

Présent.e.x.s : Martin Chevrier, Julie Gusthiot, Quentin Roiron, Mathilde Foehr, Antonio Latella,
Leo De Abreu, Giulia Laratta
PV : Leo De Abreu et Giulia Laratta

18h00 : Kam'Af

Black History Week

Josine et Isimbi

Kam'Af propose une semaine thématique du 2 au 6 mars 2026 consacrée à la valorisation de l'histoire, des cultures et des réalités afro-descendantes. Cette programmation vise à offrir aux étudiant·e·s des espaces de découverte, de réflexion et de dialogue autour d'enjeux historiques, culturels et sociaux souvent peu abordés dans le cadre académique classique.

La demande concerne des frais d'impression (CHF 56,4) et deux demandes d'apéro (CHF 100.- chacune) pour une projection thématique (4 mars) et pour un apéro post-débat (5 mars).

La demande de subvention s'élève à CHF 256,4.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, à savoir CHF 257.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h15 : AECIDE

Voyage à Amsterdam

Lalie et Aya

Ce voyage s'inscrit dans le cadre des études en droits de l'enfant et reflète une volonté de « relier » théorie et pratique. L'objectif principal est de permettre aux étudiant.e.x.s d'approfondir leur compréhension des institutions et acteur.rice.x.s impliqué.e.x.s dans la protection et la promotion des droits de l'enfant, tout en enrichissant leur expérience académique, personnelle et leur perspective professionnelle en vue de la formation. Le voyage aura lieu du 19 au 22 avril 2026.

La demande concerne des frais de logement, de transport, ainsi que d'activités culturelles.

La demande de subvention s'élève à CHF 5'200.-, soit 200.- par participantex, pour 26 participantex.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h30 : AESPRI

Voyage à Berlin et à Copenhague

Concert caritatif

Margaux, Lao, Melvin, Léo

Voyage à Berlin et à Copenhague

L'AESPRI souhaite organiser ce voyage du 23 au 28 mars 2026. Ce voyage leur permettra de découvrir des villes européennes proches, mais différentes de la Suisse. Cette année leur choix se porte sur deux villes européennes : Berlin et Copenhague. Ce sont deux capitales importantes traitées régulièrement dans leurs études.

La demande concerne des frais de transport, de logement, et de visites de musées.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'000.-, soit 200 francs par participant.e.x pour 20 participant.e.x.s.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Concert caritatif

L'association ALAMA souhaite organiser une soirée caritative culturelle, coordonnée avec la participation active de deux étudiants du GSI dans le cadre du cours de gestion du projet du BARI, donné par les enseignants Frédéric Esposito et Olga Hidalgo-Weber. L'événement aura lieu le 13 mars 2026 au Grand Café de la Parfumerie.

La demande de subvention concerne les frais de location d'un piano (CHF 1000.-).

Décision : La subvention est refusée. La CGTF ne subventionne pas les événements d'associations externes à l'UNIGE, ni les événements ayant lieu dans le cadre de cours.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h00 : AEHG

Visites culturelles du semestre de printemps

Thomas

L'AEHG souhaite relancer le projet des « sorties culturelles » selon un modèle d'alternances des activités. Iels alterneraient une année sur deux entre plusieurs sorties tout au long de l'année ou un grand voyage de fin d'année. Ce projet nécessitant des fonds pour pouvoir être mené à bien, le comité a constitué ce dossier pour mener à bien les sorties à Neuchâtel le 6 mars 2026 (Château et Musée d'art), au Musée de la Croix-Rouge le 27 mars 2026 (Genève), à Berne le 24 avril 2026 (Musée de la communication et Musée d'art) et à Bâle le 8 mai 2026 (Augusta Raurica).

La demande concerne des frais de transport, de repas, et d'entrée à des sites/musées (880.- pour le Château et le Musée d'Art et Histoire de Neuchâtel, 300.- pour le Musée de la Croix Rouge, 1180.- pour le Kunstmuseum et le Musée de la communication, 950.- pour Augusta Raurica).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'310.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h15 : JEE

Winter Conference 2026

Sébastien

La JEE Winter Conference est le plus grand évènement organisé par le réseau des Junior Entreprises Europe, l'organisation qui représente et soutient plus de 33'000 étudiant.e.s membres des Junior Entreprises. C'est une conférence qui a lieu à Bruxelles chaque année et c'est une opportunité pour se lancer dans quatre jours d'immersion totale dans l'innovation, la collaboration et la découverte du monde des entreprises. Elle aura lieu du 5 au 8 mars 2026.

La demande concerne des frais d'accès à la JEE Winter Conference (270 euro).

La demande de subvention s'élève à CHF 3000.-, soit 200 francs par personne pour 15 personnes.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h30 : GIMUN

Voyage délégation 2026

Movie night

Stefanyia, Manon

Voyage délégation 2026

GIMUN souhaite partir à Barcelone pour le CBSMUN 2025 du 25 au 30 mars. Ce voyage a été créé dans le but de soulever divers sujets et sensibiliser les participant-e-s au travail de l'ONU à travers des débats à l'étranger. De plus, il donne aussi l'opportunité aux participants de s'exprimer et de rencontrer des professionnels liés aux sujets choisis.

La demande concerne des frais de logement et d'entrée pour la conférence, soit 200 francs par participantex pour 16 participantexs.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'200.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Movie night

Le 26 Février 2026, GIMUN souhaite organiser une movie-night pour diffuser le film "No Other Land" (2024). Le film sélectionné raconte l'histoire de Basel Adra, un jeune activiste palestinien vivant à Masafer Yatta en Cisjordanie occupée, qui documente sur plusieurs années la destruction forcée de maisons palestiniennes et la tentative de déplacement de communautés entières sous la désignation militaire israélienne de la zone comme « zone de tir ». L'association souhaite organiser cet événement en collaboration avec le Ciné-Club universitaire en MR040.

La demande concerne des frais de diffusion du film (200.-) et un apéro (200.-).

La demande de subvention s'élève CHF 400.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h00 : AEPA- PAST

Voyage dans les Balkans

Kaltrina, Nora

Proposé tous les deux ans, le voyage se déroulera, cette année, du 22 mars au 28 mars 2026, avec pour destination les Balkans. Il comprendra la visite de 15 sites archéologiques et musées, ainsi que la rencontre de plusieurs chercheurs locaux. Il s'agit d'une opportunité de se rendre dans cette région et d'y découvrir son patrimoine historique et culturel unique. Les sites visités lors de ce voyage couvrent une large période chronologique, de la préhistoire au moyen-âge, offrant ainsi une vue d'ensemble sur l'histoire du Kosovo, Albanie et Macédoine du Nord

La demande concerne des frais de logements et de transports.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'600.-, soit 200 francs par personne pour 18 personnes.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h15 : PHAGE

PhD In Life Sciences Retreat

Nilsa

Les facultés de médecine et des sciences de l'Université de Genève offrent un environnement de recherche et de formation exceptionnel en sciences de la vie. Ce programme vise notamment à favoriser les échanges entre étudiants issus de divers horizons culturels et de connaissances variés. L'organisation d'une conférence réunissant tous les doctorants en sciences de la vie constitue un moyen essentiel de stimuler la collaboration et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Elle aura lieu entre le 18 et le 22 mars, à Schwarzsee, et

contera une centaine de participant·e·s doctorant·e·s UniGE qui y présenteront leurs travaux, ainsi que des intervenant·e·s externes.

La demande concerne des frais d'hébergement et de location de bus.

La demande de subvention s'élève à CHF 6'000.-, soit 200 francs par personne pour 30 personnes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, soit 6'000.-, à condition que les organisateur·e·s fournissent la liste des 30 participant·e·s.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h30 : PHILEAS

Conférence éthique animale

Noëllie, Daniel, Marc

Le projet porte sur une conférence, puis un événement de « conférence des étudiant·e·s ». Le premier a lieu le 4 mars, François Jaquet viendra parler d'éthique animale. Le deuxième événement aura lieu le 24 avril et les étudiant·e·s de bachelor et de master en philosophie auront l'opportunité de présenter leurs travaux devant un public composé d'autres élèves. Le département de philosophie participe financièrement avec un montant de CHF 250.-.

La demande concerne des frais de transport (143,49) et d'hébergement (154,25), de repas et de cadeau pour le conférencier (130.-) (événement 1), ainsi qu'un apéro (200.-) (événement 2).

La demande de subvention s'élève à CHF 378.-

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée, donc 378.-, mais doit servir à financier uniquement le premier événement. Le deuxième événement rentre dans le fonctionnement ordinaire de l'association.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h45 : AEMAP

Voyage à Vienne

Constantin, Marc

Le projet concerne un voyage du 21 au 26 avril à Vienne, lieu-clé de l'administration publique et des relations internationales, et prévoit plusieurs visites en lien avec le management public. Le département finance également une partie du voyage. Une participation sera demandée aux 11 participant·e·s.

La demande concerne des frais de transport et d'hébergement (11 x 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'200.

Décision : La subvention est octroyée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la signature de la convention.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h00 : AELOGO

Week-end de formation sur le Langage Parlé Complété

Alicia, Sirikanya, Meriem

La demande concerne un week-end de formation sur le Langage Parlé Complété, non prévue dans le cursus académique. Ce projet vise à combler un manque de formation en proposant une initiation structurée et pratique LPC, animée par des professionnels spécialisés. La formation serait assurée par la Fondation A Capella, reconnue pour son expertise dans ce domaine. Celle-ci durerait une journée, fin avril, et donnerait droit à une attestation. La faculté n'est pas en mesure d'aider financièrement à la participation.

La demande concerne des frais de rémunération pour cinq intervenant·e·s, comprenant le temps de la formation et de préparation de celle-ci, le déplacement des professionnels et leur repas pour un total de 52 heures.

La demande de subvention s'élève à CHF 5'000.-

Décision : La CGTF considère que cette formation rentre dans les exceptions prévues dans le règlement. La CGTF propose à l'AElogo de re-soumettre une demande pour la prochaine séance, comprenant un devis plus détaillé, détaillant la partie des frais couvrant les déplacements, l'hébergement, les repas et les cadeaux, des

postes subventionnés par la CGTF (car la Commission ne subventionne pas de salaires).

21h15 : Club de débat

Concours genevois d'éloquence

Concours romand d'éloquence

Kahina, Florestan

Le Club de débat souhaite organiser le Concours Genevois d'éloquence le 13 mars 2026 à UniDufour (U300). Le CGE est l'événement-phare du club au niveau local. Il constitue une étape qualificative pour la finale romande, un lieu de formation, une passerelle interdisciplinaire et un espace de rencontre avec des professionnels.

La demande concerne la régie et les lumières (600.-), la sécurité et l'audiovisuel (2018.-), les cadeaux (302,74), des fleurs (270.-), la communication en ligne (90.-), la communication papier (200,26), la papèterie (41,50) et des frais divers (bouteilles d'eau, 39,2) : pour un total de CHF 3561,7.

De son côté, le Concours Romand d'éloquence est la finale du Concours Genevois d'éloquence. Le club de débat a décidé d'organiser la finale au sein du conservatoire de musique de Genève. La Ville de Genève octroie un soutien financier de 1000.- et la Ville de Bellevue 500.-. Le CRE se veut accessible à toutes et tous, gratuit et sensationnel.

Les thèmes des débats du CGE ne sont pas encore déterminés, idem pour le CRE.

La demande concerne la location de la salle (4050.-), l'apéro dinatoire (4000.-), le photographe (350.-), la logistique/sécurité (406.5), le trophée sur mesure (420.-), le trajet du jury (203.-), la papèterie (205.6), les cadeaux (234.-), les chocolats (302,74), la communication en ligne (300.-), la communication papier (362.14), des bouteilles d'eau (39.2) : pour un total de CHF 10'873.18.

Décision : La CGTF refuse la demande de subvention aujourd'hui car trop de postes présentés dépassent les plafonds de la CGTF et/ou ne rentrent pas dans les critères de subvention. On propose au Club de Débat de resoumettre deux demandes à la séance de mars (une par événement), ne comprenant que des postes de dépense pris en charge par la CGTF, en suivant le format trouvable sur le site. Dans le cas d'une demande correctement formulée, la CGTF rentrera exceptionnellement en compte de manière rétroactive concernant l'évènement du 13 mars. La deuxième demande sera re-traitée par la Commission si un dossier est à nouveau soumis. La CGTF encourage le Club de Débat à améliorer sa transmission concernant d'année en année en termes de dossiers de subvention.

21h15 : Divers

- STIG : AG. Apéro 200.- OK
- STIG : Conférence « tous ensemble à l'école ». Apéro OK mais 200.-

- AeSc : AG 200.- OK
- AJP : Tables-rondes avec elisa asile. Apéro 200.- OK lorsqu'on aura le nom des intervenant.e.x.s.
- GIMUN : Visite de l'OMC : cadeau aux intervenantes 58.- OK pour 60.-
- CUAE : Semaine contre l'austérité : 2 apéros, impressions de flyers : 821,22.-. OK il faut nom des intervenantexs
- UniArt : soirée de présentation : Apéro : 50.- non, ça rentre dans le fonctionnement ordinaire de l'association.
- Amnistie AELLA : OK
- Les membres de la Commission vont lire le nouveau règlement de la CGTF et faire des éventuelles remarques.

PV rédigé par Leo De Abreu et Giulia Laratta